

## Urbanités

### Appel à contributions

#20 / Dazed and confused: les urbanités psychotropes



Une boutique de vente de Cannabis à Bangkok (Bourges, 2024).

Pour citer cet appel : Duc M. et Florentin D., 2024, « Appel #20 / Dazed and confused : les urbanités psychotropes », *Urbanités*, juin 2024, [en ligne](#).

## Sur les traces urbaines des addictions contemporaines

« *Transforming the energy in traumatized urban spaces* »<sup>1</sup> : telle est la mission que s'est donnée l'association Urban Alchemy, sous contrat avec la mairie de San Francisco depuis 2020. Depuis quelques années, ces « *traumatized urban spaces* » se sont démultipliés à l'occasion de la crise dite des opioïdes. Celle-ci, qui se traduit par une hausse brutale de la mortalité par surdosage, est notamment liée à l'apparition d'un opioïde de synthèse, le fentanyl, et à sa diffusion dans des quartiers de tous types, notamment dans le cœur des villes californiennes. Ces dernières étaient jusqu'alors plutôt épargnées par le phénomène que connaissent, par vagues successives, les métropoles nord-américaines depuis les années 1990 (Keefe, 2019). La multiplication des substances disponibles, la diversification des formes d'addictions et de leurs effets spatiaux, mais aussi la transformation des acteurs urbains impliqués dans leur circulation et leur régulation invitent à se pencher sur les articulations multiples entre addictions et espaces urbains. « L'addiction » permet d'appréhender des formes de dépendances à certaines pratiques ou substances. Concept médical et scientifique désignant une pathologie<sup>1</sup>, la notion connaît un certain succès politique et a été largement traduite en catégorie d'action publique (Fortané, 2010).

Ce numéro s'intéresse aux dimensions urbaines des différents types d'addictions, qu'elles soient liées à des substances psychoactives ou à des pratiques particulières. Nous ne procédons pas à une différenciation a priori des substances – qu'elles soient réglementées (tabac, alcool, cannabis selon les contextes) y compris lorsqu'elles sont détournées de leurs usages initiaux (médicaments, solvants ou encore poppers, cartouches de protoxyde d'azote des appareils à chantilly) ou illégales (cocaïne, héroïne, MDMA...), mais souhaitons comprendre et suivre les traces urbaines qu'elles laissent ou créent. Il s'agit de tenir compte de la diversité des contextes nationaux et des trajectoires ou carrières spécifiques de chaque substance, mais aussi d'ouvrir la discussion sur les effets de l'encadrement des pratiques de consommation par le droit. Ainsi, les articles pourront interroger les catégorisations, souvent binaires, du débat public qui entourent l'addiction (légal/illégal, pratiques/produit, drogues dures/douces, remède/toxique) à partir de l'ensemble des psychotropes (psycholeptiques, hypnotiques, neuroleptiques, dysleptiques...) et des pratiques (jeux de hasard et d'argent, activités sportives...) dont la consommation peut donner lieu à des formes de pathologisation et qui s'inscrivent dans des pratiques urbaines.

Que nous disent les espaces urbains des dépendances à des substances et que nous racontent ces dépendances sur les transformations urbaines ? Comment les caractéristiques spécifiques des villes influencent-elles ou sont-elles transformées par l'accès à ces substances et pratiques, leur circulation, leurs modes de consommation, les effets de ces dernières sur les individus et leur mise en problème public ? Si l'accès aux substances et aux pratiques récréatives pouvant produire des formes de dépendance ne sont pas propres aux milieux urbains (Perrin et Reversé, 2022), les villes représentent des polarités commerciales et récréatives dans les logiques de consommation, cristallisent les clichés et stéréotypes autour des figures de consommateur·ices, et sont davantage ciblées par l'action publique que les espaces ruraux (Gandihon et Cadet-Taïrou, 2015). Ce numéro se veut aussi bien attentif aux lieux où s'ancrent les pratiques addictives qu'à la matérialité des substances, à la « vie sociale des marchandises » (Appadurai, 2020), de leur production jusqu'à leur usure et leur dissolution, dans un verre ou dans l'eau des toilettes. Il s'agit de comprendre comment les différentes formes d'addiction et de dépendances, mais aussi comment les modalités de leur gestion peuvent laisser des traces, qu'il s'agisse des stigmates associés à la consommation ou des marques révélatrices de l'état de santé physique et mental des écosystèmes urbains et de leurs habitant·es.

---

<sup>1</sup> Pour l'INSERM, elle renvoie à la consommation répétée d'un produit ou à la répétition anormalement excessive d'un comportement, qui conduisent à une perte de contrôle de la consommation (ou du comportement), à une modification de l'équilibre émotionnel, à des troubles d'ordre médical ainsi qu'à des perturbations de la vie personnelle, sociale et professionnelle.

## Consommations

En suivant les traces des addictions, les articles pourront proposer plusieurs pistes. Ils pourront notamment s'intéresser aux différentes modalités de la consommation et du recours à des pratiques ou substances provoquant la dépendance. Cela peut passer par une attention aux groupes et individus qui consomment, par des analyses sur la prise en charge de ces pratiques par les acteurs de la ville ou encore par une focale portée sur les effets sociaux et spatiaux de ces encadrements.

### Produire l'espace de la consommation : du recoin à la scène

Les propositions pourront chercher à détailler les logiques spatiales de la consommation : comment accède-t-on aux produits et aux lieux associés aux addictions et où consomme-t-on ? Quels sont les lieux concernés par ces pratiques, du recoin de parc aux ruelles, en passant par les espaces domestiques, les pharmacies et les boîtes de nuit ? Qui y consomme et qui les fréquente ? Si ce que les travailleur·euses sociaux·ales et intervenant·e·s appellent les « scènes ouvertes » de consommation, autrement dit, des lieux de rassemblement spontanés d'usagers et d'usagères (Azocar, 2016), cristallisent l'attention médiatique, bien d'autres espaces de nos villes sont engagés dans la consommation ou les pratiques addictives, dans les quartiers favorisés comme dans les espaces plus marqués par des processus de précarisation. Quels sont les jeux de visibilité et d'invisibilisation à l'œuvre, qui les met en action, pour produire quels types d'urbanités ?

La criminalisation de la consommation est particulièrement variable selon les produits, mais également selon les contextes historiques et géographiques. Face à la crise des opioïdes, [certaines provinces canadiennes, comme la Colombie-Britannique, ont décriminalisé la détention et la consommation de petites quantités de drogues dites « dures »](#). Comment ces législations influencent-elles les pratiques de consommation en ville, notamment lorsqu'elles varient d'une province/région à l'autre, ou selon les arrêtés municipaux ? Quelles stratégies les consommateur·ices mettent en place, potentiellement à différentes échelles ? Dans quelle mesure les actions répressives influencent-elles les modes de consommation et les risques qui y sont associés ? À l'image du travail développé par [l'ANR DRUSEC](#), on pourra s'interroger sur les effets des différentes conceptions de la sécurité en jeu (du point de vue des pouvoirs publics, ou des usager·es) lorsqu'il est question de consommation. Les jeux de visibilité et d'invisibilisation de la consommation ne sont pas seulement liés aux produits, mais sont plus largement dépendants des propriétés sociales des individus. Par exemple, les représentations collectives désignent des usager·es plutôt masculins, voire racisés, et tendent à exceptionnaliser – soit par l'abstinence radicale soit par des pratiques à haut risques – les individus en dehors de cette catégorie (femmes, personnes trans et queer) (Germes *et al.*, 2022). Ces éléments invitent à questionner de quelle façon le regard porté sur la consommation, par la catégorisation de l'espace urbain (public/privé, beaux quartiers/quartiers populaires, ville festive/ville résidentielle) peut contribuer à reproduire l'ordre du genre ou de la race.

Les lieux et scènes de consommation sont également des espaces de sociabilités, de ressources et d'entraide. À l'inverse, ils peuvent être des lieux marqués par des processus de désaffiliation (Castel, 2009), soumis à différents mécanismes de régulation, que les articles pourront documenter. Par exemple, les points de vente de jeux d'argent, comme ceux associés aux PMU et à la Française des Jeux, peuvent donner lieu à des logiques d'entre-soi, mais aussi à des sociabilités particulières associées au plaisir et à la dynamique du jeu lui-même (Brun, 2023). Comment leur localisation dans l'espace urbain influence-t-elle les sociabilités qui s'y déroulent, et quel est le rôle de ces espaces dans la vie du quartier ? Réciproquement, comment l'essor de nouvelles pratiques ou substances addictives, comme celle des paris sportifs en ligne, à la fois transforme le rapport à ces lieux classiques et se donne à voir dans la ville : donne-t-il lieu à des tensions particulières ? En retour, de quelle façon la composition socio-démographique de certains quartiers peut être mobilisée comme des tremplins par l'industrie de l'addiction, [à l'image des campagnes publicitaires de Betclix ciblant les quartiers populaires en Île-de-France ?](#)

La superposition entre activités commerciales et pratiques de consommation, ainsi que ses effets, pourront être interrogés en documentant les hiérarchies qui traversent ces espaces, mais aussi les logiques de régulation internes et les normes qui les régissent. Les articles pourront également mettre en avant la façon dont ces logiques dialoguent avec l'environnement urbain des scènes de consommation. Par exemple, peut-on voir apparaître des figures d'utilisateur·es ou de dealer se muant en gestionnaire de quartier ou d'immeuble ? À l'inverse, comme dans le quartier Stalingrad à Paris dans les années 1990 ou à Boston plus récemment (Vivant, 2020), voit-on émerger des collectifs habitants cherchant à éradiquer de leur quartier ou a minima à repousser plus loin les consommations et les consommateur·rices de drogue ? Quelles en sont les conditions et en quoi cela nous renseigne-t-il sur le fonctionnement du quartier ?

Nous souhaitons également mettre l'accent sur les effets des pratiques addictives et de leur structuration sur le changement urbain, dans une dimension symbolique comme matérielle. Comment l'émergence de scènes de consommation peut-elle changer les représentations associées aux villes ou à certains quartiers, se traduisant ensuite dans les dynamiques immobilières et commerciales, la desserte en transport ou encore, dans la fréquentation des espaces et lieux publics ? Les exemples des effets du fentanyl à [San Francisco](#), à [Vancouver ou Montréal](#), du Yaa Baa à Bangkok (Chouvy et Meissonier, 2002), du développement en grappe d'établissements dédiés aux jeux d'argent à Dakar et à Abidjan (Fall *et al.*, 2019) ou encore, [du cannabis et des « vitrines » des travailleur·euses du sexe sur le Quartier Rouge d'Amsterdam](#) invitent à considérer ces effets dans la diversité des produits et pratiques en jeu, dans les villes des Nord·s comme des Sud·s. De manière générale, de quelle façon ces espaces commerciaux singuliers, du bar PMU au point de deal, s'inscrivent-ils dans les dynamiques locales et quelle est leur place dans des processus de paupérisation, ou, à l'inverse, de gentrification ou de financiarisation touchant les métropoles comme les villes petites et moyennes ? Comment les scènes de consommation sont recomposées par les politiques de renouvellement urbain, et lesquelles en particulier ? En quoi ces dernières peuvent-elles contribuer à déplacer, voire à faire disparaître des espaces aux fonctions ambivalentes, qui peuvent être des ressources pour les consommateur·trices, mais qui peuvent les exposer dans le même temps à des risques variés ? Quels effets le déplacement de ces lieux peut-il avoir sur l'exposition aux risques associés aux pratiques addictives ?

## Circulations

Suivre la trace des addictions en ville, c'est non seulement s'arrêter sur les lieux de consommation, mais aussi se pencher sur les flux qui permettent cette consommation. Une attention à ces circulations peut se faire sous au moins deux angles : en aval de la consommation, autour des résidus issus de la consommation ; en amont de la consommation, autour des circuits d'approvisionnement.

La crise sanitaire du covid a remis en avant le rôle d'alerte que pouvaient jouer un certain nombre d'infrastructures, notamment d'assainissement, pour rendre compte de phénomènes sanitaires. De la même façon que les analyses d'eaux usées ont pu permettre la détection de tel ou tel variant de façon assez précoce, celles-ci peuvent renseigner sur les formes de consommation humaines, en particulier en produits pharmaceutiques divers, notamment antibiotiques ou antidépresseurs. Des recherches sur le sujet se multiplient, à l'image de [l'ANR Egout](#), qui se propose d'établir une carte géochimique multi-indicateurs de la ville de Paris à partir d'analyses d'eaux usées. Si ces analyses renseignent sur l'état sanitaire et psychique des populations urbaines, et permettent de faire le portrait des urbanités dépressives, avec une consommation toujours croissante des antidépresseurs, elles mettent en avant des phénomènes qui ne sont pas sans conséquence sur les milieux naturels, car la plupart de ces produits ne sont pas traités par les stations d'épuration et finissent dans le milieu naturel. Des chercheur·euses ont pu documenter les changements de comportement d'espèces animales ayant été exposées aux rejets d'antidépresseurs : les écrevisses voient par exemple leurs capacités altérées, alors qu'elles sont un élément central dans l'équilibre des écosystèmes dans lesquels elles évoluent (Reisinger *et al.*, 2021). On peut ainsi faire l'hypothèse que les addictions laissent ainsi une trace non seulement sur les corps et les lieux urbains, mais aussi sur les écosystèmes, dégradant la santé environnementale des milieux.



Nous accueillerons avec intérêt les propositions cherchant à documenter ces processus, qu'elles adoptent ou non le cadre One Health.

En amont des consommations, suivre la trace des addictions ouvre un vaste champ lié aux questions de l'approvisionnement, et aux mécanismes qui régulent ces approvisionnements, créant parfois des situations de manque ou d'excès. Le manque a pu trouver des illustrations récentes dans les pénuries de médicaments dans la plupart des pays de l'Ouest et du Sud de l'Europe. L'excès s'est lui caractérisé par le fort écoulement de certains produits dans un nombre réduit de lieux, comme la cocaïne venant d'Amérique du Sud, dont le port d'Anvers est devenu, et de loin, le débouché principal en Europe (Gandilhon, 2023). Plus que la question du caractère légal ou illégal de ces circulations, qui a déjà été souvent documentée dans les recherches sur les questions des circuits mondialisés de la drogue, nous souhaitons mettre l'accent sur les logiques de pénurie, et l'organisation d'une accessibilité différenciée à certains produits liés aux addictions, en cherchant à en comprendre à la fois les mécanismes et les acteurs de leur régulation, et leurs effets urbains sur les pratiques de consommation et les pratiques de circulation. Parmi les effets urbains liés aux circulations de produits addictifs, nous serons également sensibles aux propositions qui permettent d'envisager les effets urbains indirects liés à ces circulations, en s'intéressant notamment à la manière dont les flux financiers associés à ces circulations trouvent des exutoires particuliers, notamment dans les projets immobiliers (Castelli, 1999).

## Gérer les addictions: Construire le risque, la nuisance et les espaces de l'indésirabilité

Les espaces de consommation et de circulations associées aux addictions pourront également être abordés en mettant l'accent sur les mécanismes de régulation qui les ciblent. Comment les villes d'une part, et la matérialité de l'espace urbain de l'autre, sont-elles intégrées à la gestion des risques liés aux addictions ? Les articles pourront analyser la place des villes dans les dispositifs de réduction des risques (unité mobile ou fixe de distribution/échange de seringues, structures médico-sociales variées...), les jeux d'acteurs impliqués dans leur mise en œuvre à l'échelle infra-urbaine. En France, ces dispositifs sont concentrés dans les grands pôles urbains (Schmitt, 2016), là où des récits de vie comme celui des *Enfants endormis* d'Anthony Passeron, qui raconte l'épidémie de SIDA liée à la consommation de drogue dans les villages de l'arrière pays niçois, rappellent à quel point la consommation de produits addictifs et le besoin d'accompagnement ne se limitent pas aux espaces métropolitains. Assiste-on à un ciblage particulier de certains quartiers par les institutions, dans le cadre de leurs actions répressives, et selon quels paramètres ? Comment ce ciblage est-il outillé (règlements municipaux, zonages des quartiers faisant une place aux addictions...), justifié et en quoi révèle-t-il des formes de particularisation territoriale ? Peut-on isoler des ciblage différenciés qui délimitent les frontières d'addictions socialement plus acceptables, indépendamment des risques sanitaires qu'elles représentent, à l'image de l'alcool ?

S'intéresser à la prise en compte de l'espace urbain dans l'action publique ciblant les addictions nécessite de se pencher en détail sur la façon dont ces pratiques sont érigées en risques et construites comme un domaine d'intervention. Les articles pourront ainsi questionner le recours au registre spatial ou à des catégories territoriales urbaines (Tissot et Poupeau, 2005) dans la prise en charge des addictions et analyser les variations potentielles des dispositifs, selon le type d'espaces ou le type de produits.

L'identification de la présence de certaines substances considérées comme problématiques conduit-elle à des formes de pathologisation de certaines villes et/ou quartiers, en particulier lorsqu'elle cible des quartiers associés à la pauvreté (à l'image des discours sur la colline du crack à Paris ou du quartier de Pissevin décrit comme un « [ghetto nîmois prisonnier des trafics](#) ») ? Les conséquences de cette pathologisation spatialisée et de la construction de l'indésirabilité urbaine qui l'accompagne, gagneraient alors à être explorées, tant dans les formes de stigmatisation, mais aussi d'individualisation – et donc de dépolitisation des problèmes sociaux et de responsabilisation des individus - qu'elle peut susciter.

À travers cet appel à articles, nous cherchons à faire se rencontrer des littératures travaillant à la fois sur les questions de santé environnementale, de santé mentale, de marginalités urbaines, de récréation ou de contrôle social, en l’abordant sous l’angle de la question des addictions et de leur inscription urbaine. Les propositions peuvent s’inscrire dans les différents champs disciplinaires des sciences sociales et des questions de santé publique, et peuvent parfaitement être à cheval sur plusieurs des axes indiqués, voire mettre en avant des points laissés aveugles dans cet appel.

### Rédacteur et rédactrice en chef du #20 :

- Marine Duc : [marine.duc@ens-lyon.org](mailto:marine.duc@ens-lyon.org)
- Daniel Florentin : [daniel.florentin@revue-urbanites.fr](mailto:daniel.florentin@revue-urbanites.fr)

### Modalités de soumission

La proposition précisera les noms, prénoms, statuts et email de (ou des) l’auteur·trice. La date limite de soumission des propositions est le **lundi 9 septembre 2024**.

Elle est à renvoyer à l’adresse suivante : [contact@revue-urbanites.fr](mailto:contact@revue-urbanites.fr)

### Proposition d’articles

La proposition comprendra un résumé d’une page maximum (Times New Roman 12, interligne simple). Elle devra énoncer une problématique de recherche claire, ainsi que les axes que l’article abordera s’il est retenu. La claire mention de quelques références bibliographiques que l’article utilisera sera appréciée.

### Proposition de portfolio

Si vous souhaitez proposer un portfolio, veuillez nous envoyer un résumé d’une page maximum (Times New Roman 12, interligne simple), avec une problématique de recherche claire, les axes de l’article s’il est retenu et veuillez joindre au moins 5 photos qui refléteront le travail final proposé. La claire mention de quelques références bibliographiques que l’article utilisera sera appréciée.

### Calendrier prévisionnel

Retour des propositions : 9 septembre 2024

Acceptation du comité de rédaction : mi-octobre 2024

Première version de l’article : 5 décembre 2024

Publication du #20 : automne 2025

### Références citées

Appadurai A. (dir.), 2020, *La vie sociale des choses. Les marchandises dans une perspective culturelle*, traduit de l’anglais par N. Dulot, Dijon, Presses du Réel, 397 p.

Azocar B., 2016, « Errance urbaine, scènes de consommation de drogues et réduction des risques : les défis pour la ville et les politiques publiques aujourd’hui », *Mouvements*, vol. 86, no. 2, 112-127.

Brun N., 2023, « Jeux de hasard et d’argent et micro-proximités dans les bars-PMU. L’exemple d’Aubervilliers », *GéoproximitéS*, [en ligne](#).

- Castel R., 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil.
- Castelli B., 1999, « Les impacts urbains du recyclage de l'argent de la drogue dans la région des Andes : un état des lieux », *Revue Tiers Monde*, 251-270.
- Chouvy P.-A. et Meissonier J., 2004, *Yaa Baa: Production, trafic, and consumption of methamphetamine in mainland Southeast Asia*, Singapour, NUS Press.
- Fall A., Koffi-Didia M. et M. Redon, 2019, « L'irrésistible essor des jeux d'argent dans les villes d'Afrique de l'Ouest. Enquêtes à Dakar et Abidjan », *Afrique contemporaine*, vol. 269-270, no. 1-2, 323-355.
- Fortané N., 2010, « La carrière des 'addictions'. D'un concept médical à une catégorie d'action publique », *Genèses*, vol. 78, n° 1, 5-24.
- Gandilhon M., 2023, « La cocaïne, le conteneur et la criminalité transnationale : une menace pour les ports européens », *Cahiers de la sécurité et de la justice*, 57, 82-89.
- Gandilhon M. et A. Cadet-Taïrou., 2015, « Les usages des drogues en espace rural : populations, marchés, réponses publiques », *Tendances* n°104, Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT), 4 p.
- Germes M., Künkel J., Langlois E., Perrin S. et R. Scavo, 2022, *Espaces genrés des drogues : Parcours dans l'intimité, la fête et la réduction des risques*, Paris, Le Bord de l'eau.
- Keefe P. R., 2019, *Addiction sur ordonnance : la crise des antidouleurs*, Paris, C & F Éditions.
- Perrin S. et C. Reversé, 2022, « Drogues des villes et drogues des champs. Les pratiques d'usage et de revente féminines en France », *Déviance et Société*, vol. 46, no. 2, 189-220.
- Reisinger A., Reisinger L., Richmond E. et E. Rosi, 2021, « Exposure to a common antidepressant alters crayfish behavior and has potential subsequent ecosystem impacts », *Ecosphere*, 12(6).
- Schmitt F., 2016, *Des seringues pour la campagne. Contraintes et tactiques dans le développement de l'accès à la réduction des risques en « milieu rural »*, SWAPS Géopolitique et Drogues.
- Tissot S. et F. Poupeau, 2005, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 159, no 4, 4-9.